Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le 11/09/2026
ID : 073-217303288-20260910-D2026_057-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Pouvoirs	4
Votants	18
Pour	17
Contre	-
Abstentions	1
Exclus	-

Date de convocation :
4 septembre 2026

Date d'affichage :
4 septembre 2026

Délibération D2026_057
Salle de la Roselière :
tarifs 2027
(1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 10 septembre 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de Viviers du lac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Myriam MONANGE.

Étaient présents : M. **BEAUCOURT** Emmanuel, M. **BROUIN** Jean-Philippe, M. **CARON** Bernard, M. **CHALENÇON** Thierry, Mme **CORBET-CARON** Dominique, Mme **DAHMANI** Véronique, Mme **FRANÇOIS** Nathalie, M. **FUMET** Jean-François, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, Mme **MERMILLOD** Catherine, Mme **MONANGE** Myriam, **Mme MONNIER** Sophie, Mme **MORANT** Eloïse.

Pouvoir(s) : Mme **TRIKI** donne pouvoir à Mme FRANÇOIS
M. **ANDUGAR** donne pouvoir à M. BEAUCOURT
Mme **ANDUGAR** donne pouvoir à Mme MERMILLOD
M. **CHEVALLIER** donne pouvoir à Mme GINET

Absent(s) : M. **MEKEDDEM**,

Secrétaire de séance : Madame Véronique DAHMANI

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que les collectivités territoriales ont la compétence pour fixer les tarifs communaux.

Elle présente au conseil municipal les nouveaux tarifs 2027 applicables à la salle de la Roselière. Elle propose de ne pas augmenter les tarifs de la vaisselle cassée et/ou manquante considérant la stabilité des prix d'achats. Les tarifs de location sont quant à eux fixés à :

Tarifs et conditions à compter du 1er janvier 2027 :

Caution (identique au montant de la location)

Tarifs de location Vivierains WE : 300 €

Tarifs de location non-Vivierains : 800 €

Location journalière : 135 €
(du lundi au jeudi sans prêt de vaisselle)

Tarifs de location agents communaux : 125 €
(1 fois / an / agent)

Ménage non fait 56 € de l'heure
(Facturé à la suite de la restitution de la salle)

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le 11/09/2026
ID : 073-217303288-20260910-D2026_057-DE

Dégradations : Montant des [illegible]

Annulation : 50 % dans les 30 jours
30 % entre 30 et 90 jours
0 % pour les annulations > 90 jours

Salle de la Roselière : tarifs 2027 (2/2)

TARIFS SALLE DE LA ROSELIERE		
VAISSELLE CASSEE SALLE LA ROSELIERE	Assiettes OSLO	plate : 3,50 € / dessert : 3,45 € / creuse : 3,50 €
	Verre NAPOLI	verre à pied : 2,60 € / ballon : 2,35 € / flûte à champagne : 2,55 €
	Couverts inox	0,80 € (fourchettes, couteaux, cuillères à café et à soupe)
	Tasse à café	2,25 € / sous tasse 2,05 €
	Tasse à tisane	2,70 €
	Pichet d'eau	4,55 €
	pichet de vin	9,00 €
	Légumier :	Inox GM : 9,10 € / Inox PM : 8,10 €
	Plat long torpilleur inox / plateau stratifié	13,50 €
	Saladier	8,40 €
	Allume gaz Piezzo	13,50 €
	Seau essoreur	24,30 €
	Autres ustensiles	Remboursement après facture d'achat selon modèles disponibles
COUVERTS AMEFA COUVERTS PERDUS OU CASSE	Couteau steak	4,70 €
	Fourchette	2,80 €
	Cuillère de table	2,65 €
	Cuillère à café	1,75 €

La secrétaire de séance,

Mme DAHMANI

La Maire,

MAIRIE DE VIMERS-DU-LAC 73420 SAVOIE

Myriam MONANGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et une abstention (Mme Eloïse MORANT) :

- **APPROUVE** les tarifs 2027 de location de la salle de la Roselière ainsi que les tarifs de remboursement de la vaisselle cassée ou manquante.